

MARCHES PUBLICS MODIFICATION DE MARCHÉ N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).



Syndicat Mixte de la Garonne
Golfe de Saint-Tropez - 2 rue Blaise-Pascal
83310 Cogolin

B - Identification du titulaire du marché public.

Entreprise mandataire TP SPADA

5 Chemin des Presses – 4 Allée Technopolis
Immeuble Mosaïque – CS 10049
06801 CAGNES SUR MER CEDEX

Entreprise co-traitante TERELIAN

410 Rue Serpentine
13510 EGUILLES

C - Objet du marché public.

■ Objet du marché public :

**MAG202401 : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BERGES DE LA GARONNETTE POUR LA
REDUCTION DES INONDATIONS (83)**

■ Date de la notification du marché public : 02 Janvier 2025

■ Durée d'exécution du marché public : 5,5 Mois (Phase préparation 2 mois cumulé phase 1 et 2 et 7 mois Exécution cumulé phase 1 et 2)

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 569 759,44 €
- Montant TTC : 1 883 711,33 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200028017-20260213-20260000071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026

Publication : 16/02/2026

D - Objet de la modification du marché.

■ Modifications introduites dans le marché :

Le Syndicat Mixte de la Garonne a mandaté le groupement d'entreprise TP SPADA/TERELIAN pour réaliser les travaux d'aménagement des berges de la Garonne pour la lutte contre les inondations.

Dans le cadre de ces travaux (Hors période de garantie et suivi des aménagements), plusieurs modifications ont été apportées afin d'assurer la bonne exécution des ouvrages.

Ces différentes modifications introduites dans le marché sont les suivantes :

- ❶ La création de prix nouveaux adaptés aux nouvelles conditions d'exécution du marché notifiés par ordres de service et/ou par le présent avenant,
- ❷ L'actualisation des quantités prévisionnelles,

❶ Prix nouveaux supplémentaires

Des prix nouveaux supplémentaires ont été créés pour répondre aux sujétions techniques survenues au cours de la réalisation des travaux qui sont intégrés au Bordereau des Prix Unitaires- **Annexe A** intitulée « **Bordereaux de prix unitaires** ».

PN01 - Dépose et évacuation du réseau AEP une fois dévoté par VEOLIA

La présence d'une conduite AEP VEOLIA dans l'emprise des terrassements dur mur de l'action 1 nécessite un dévoiement (suite aux sondages de reconnaissances en phase travaux). Il est acté que les travaux de dévoiement seront réalisés par le concessionnaire VOELIA et que l'entreprise se charge de déposer le collecteur hors service et de l'évacuer.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **2 128,50 € HT**

PN02 – Sondage des poteaux, levée et reprise des plans à la suite des levés

Dans le cadre de l'implantation du muret il est acté la réalisation de sondage au droit de poteaux électriques afin de déterminer l'emprise de leur fondation et permettre le report sur les plans d'exécution.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **843,00 € HT**

PN03 – Fourniture et mise en œuvre d'un rang de cage gabion 2mx1m

Dans le cadre de la réalisation du mur en gabion de l'action 5 il apparait suite au levé topographique des problèmes d'emprises vis-à-vis de l'habitation présente en haut de berge (maison individuelle, poteaux du portail). Pour pallier cette problématique il est acté la surélévation du mur en gabions afin de verticaliser le talus jusqu'à la crête. Pour cela un rang de gabion supplémentaire est ajouté en pied de talus de dimension 2mx1m.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **15 928,00 € HT**

PN04 – Plus-value pour travail par passe de 2m et travail en cage préfabriquée

Dans le cadre de la réalisation du mur de l'action 5 la méthodologie de pose des gabions nécessite une intervention par passe de 2m à l'aide de cages préfabriquées afin d'éviter l'intervention humaine en pied de talus. La technique adaptée et la cadence attendue

08320017-20260213-20260000071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026
Publication : 16/02/2026

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **17 342,42 € HT**

PN05 – Criblage des terres

Dans le cadre de la gestion des terres contaminées par les espèces invasives (cannes de provence) il est acté la réalisation d'un criblage complémentaire sur l'arrière de la parcelle action 3A de façon à traiter l'intégralité de la zone. L'opération est réalisée au godet cribleur.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **1 620,96 € HT**

PN06 – Remise en œuvre d'un matériau propre pour réseau AEP action 3A

Suite à la découverte d'un réseau AEP privé traversant la parcelle publique du syndicat de la Garonnette, il a été convenu d'enterrer cette conduite sous les enrochements. Le prix nouveau au mètre linéaire inclut la fourniture des matériaux de remblai et la pose de la conduite selon des règles de l'art.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **816,00 € HT**

PN07 – Fourniture et pose de regard

Le recul supplémentaire de berge pour permettre le traitement de la transition amont des enrochements sur l'action 3A a nécessité la reprise de la conduite EP dont l'exutoire se trouve sur le raccordement aval. Afin d'intégrer cet exutoire dans les enrochements nouvellement créés, l'entreprise à intégrer un nouveau regard en amont immédiat de la berge permettant la récolte des et la redirection du rejet dans l'axe d'écoulement de la Garonnette.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **3 850,00 € HT**

PN08 – Sondage et dépose d'un regard

La découverte d'un regard dans l'emprise des nouveaux gabions de l'action 4 a nécessité le traitement de ce dernier. Il est acté la réalisation de sondage pour reconnaissance du regard et du système de forage et la dépose du complète du système après vérification.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **464,00 € HT**

PN09 – Traitement d'une buse diam 600mm dans les emprises des gabions

La découverte d'un exutoire d'eau pluviale ø600 a nécessité une adaptation pour permettre le rejet au sein des nouveaux gabions. Il est acté la reprise de la buse nouvellement découverte pour intégration dans la berge en gabions.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **587,00 € HT**

PN010 – Immobilisation de l'atelier du muret GC – prix pour mémoire déclenché par OS

Suite à la nécessité de dévoiement de réseaux AEP, il est acté la possibilité d'avoir recourt à une immobilisation du matériel et des moyens humains travaillant sur la réalisation du muret en béton armé si l'interface avec les réseaux venait à bloquer l'avancement. La validation de l'immobilisation sera déclenchée par OS du Maitre d'œuvre.

Le montant de cette prestation supplémentaire s'élève à **4 777,32 € HT sous réserve de déclenchement du prix**

Le montant total des travaux relatifs aux prix nouveaux supplémentaires s'élève à : 43 579,88€ HT

Actualisation des quantités prévisionnelles du marché

La prise en compte des modifications d'ouvrage et l'attachement des quantités exécutées conduit à redéfinir certaines quantités de travaux.

La synthèse des nouvelles quantités actualisées aboutit au détail estimatif joint en annexe C du présent avenant (sous-total hors prix nouveaux).

L'ajustement des quantités réellement exécutées engendre une plus-value d'un montant de : - 6 691,04 € HT

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

083-200028017-20260213-20260000071-DE

Sans objet
Accusé de réception exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026
Publication : 16/02/2026

■ **Incidence financière de la modification du marché :**

La modification du marché a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐ NON

☒ OUI

Montant de modification du marché :

Les différentes modifications apportées au marché s'élèvent à :

❶ **Prix nouveaux supplémentaires :** 43 579,88€ HT

❷ **Actualisation des quantités prévisionnelles du marché :** - 6 691,04€ HT

Soit un montant sur le marché global de : 36 888,84 € HT

Taux de la TVA : 20%

Montant de la modification

Nouveau montant :

Montant initial HT : 1 569 759,44 €

Montant HT : 36 888,84 €

Montant HT : 1 606 648,28 €

Montant initial TTC : 1 883 711,33€

Montant TTC : 44 266,61€

Montant TTC : 1 927 977,94€

Soit 2.35% d'écart introduit par la modification.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200028017-20260213-20260000071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026

Publication : 16/02/2026

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200028017-20260213-20260000071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026

Publication : 16/02/2026

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public.)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-200028017-20260213-20260000071-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/02/2026

Publication : 16/02/2026